

<p>Maître de conférence au département de Français</p>	<p>Dr OMAR AMINE La ville du Caire au XVème siècle</p>
--	---

A l'époque où le monde musulman est épuisé et déchiré, à un moment où l'Empire ottoman ne s'est pas encore affermi, l'Égypte apparaît comme le pays refuge des civilisations arabe et musulmane. Elle constitue aussi la plus grande puissance politique de l'Islam. C'est en 1250 que la dynastie mamelouke¹ prend le pouvoir en Égypte aux dépens des Ayyoubides qui les ont introduits dans les troupes de l'Empire pour former une garde prétorienne. Les Mamelouks d'Égypte assassinent le sultan, Touran-Chah, à Mansourah. Une fois installés et dominant l'Égypte et la Syrie, ils ont le grand mérite de repousser l'invasion mongole, notamment à la bataille décisive d'Ain Jalout en 1261. De plus, le descendant des califes abbassides, enfui de Bagdad prise par les Mongols en 1258, est recueilli par le sultan d'Égypte. Restauré au Caire, le calife reconnaît le pouvoir mamelouk et confère ainsi une légitimité certaine au régime. Ces sultans mamelouks président aux destinées de l'Égypte jusqu'en 1517 et se révèlent de grands monarques. La sécurité s'installe dans la région avec l'éviction des derniers chrétiens latins d'Orient par la prise de Saint-Jean d'Acre en

¹ - Les Mamelouks étaient des esclaves utilisés comme armée d'élite par le sultan d'Égypte. Ils proviennent des populations turques de la région de la Basse Volga passée sous la domination mongole. La première dynastie mamelouke les «Bahrites» gouverne l'Égypte de 1250 jusqu'en 1382. La deuxième dynastie les «Bourjites» d'origine aussi circassienne, remplace celle des bahrites et reste au pouvoir jusqu'en 1517.

1291, et grâce à la paix conclue avec les Mongols en 1323. Les commerçants égyptiens jouissent, en mer Rouge et dans l'océan Indien, d'un véritable monopole pour le trafic des produits précieux, en particulier les épices. L'Égypte, à cette époque, connaît une grande prospérité. La terre et le commerce favorisé par la paix rapportent des revenus considérables à l'Etat. Celui-ci prélève des droits de douane et des taxes diverses qui assurent sa richesse. Cette activité commerciale entraîne le développement économique égyptien et notamment, celui de la ville du Caire.

Dans ce travail, nous essayons de faire un portrait de la ville du Caire à la fin du XV^{ème} siècle à travers l'examen du cadre physique et la vie sociale et économique de cette cité. Les deux récits de voyage rédigés par Félix Fabri¹ et Joos Van Ghistele² représentent la source principale de cette étude. Ces deux observateurs occidentaux parcourent l'Égypte à la fin du XV^{ème} siècle. Ils arrivent dans un pays inconnu, pleins de curiosité et avides de découvertes, nous donnent de petits détails, de faits quotidiens et des scènes de la vie du peuple. La

¹ - Félix FABRI, *Le voyage en Egypte de Félix FABRI 1483*, traduit et annoté par Jacques MASSON, Édition de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, (I.F.A.O.), T. I et T. II, Le Caire, 1975. Félix FABRI fait partie de l'Ordre des Frères Prêcheurs. C'est à l'occasion d'un deuxième pèlerinage en Terre Sainte qu'il se rend en Égypte. Il effectue son voyage en 1483.

² - Joos Van GHISTELE, *Le voyage en Egypte de Joos Van GHISTELE, 1482-1483*, traduit et annoté par Mme Renée BAUWENS-PREAUX, (I.F.A.O.), Le Caire, 1976. Joos Van GHISTELE, natif de Gand, est issu de l'une des grandes familles de Flandre. Il est élu en 1477 échevin de Gand. Son voyage commence en 1481 et se poursuit en 1482-1483. Il est raconté par Amboise ZEEBOUT, qui succède au chapelain de Van Ghistele mais qui n'a pas participé au voyage.

deuxième source est égyptienne. C'est l'œuvre d'Ibn Iyas¹, éditée sous le titre «*Journal d'un bourgeois du Caire*», couvrant les années 1467 à 1522 de la vie de l'Égypte. Pendant cette période, le chroniqueur a été le témoin direct des événements. Il nous parle non seulement de l'histoire politique qu'il connaît parfaitement, mais également de la société qui l'entoure. Il est donc nécessaire pour compléter nos informations.

Mais, avant d'aborder la ville du Caire, il nous apparaît intéressant, dans le cadre d'une vue d'ensemble, de donner un aperçu historique du pouvoir mamelouk en Égypte. D'après Ibn Iyas, le règne du sultan Ashraf Qaitbey a duré 28 ans, de l'année 1468 à 1496. En conséquence, nous fondons ce paragraphe sur l'exemple précis de ce sultan. Nous n'avons pas l'intention de refaire l'historique de son pouvoir, mais voir, à travers nos écrivains, sa personnalité, le cérémonial qui l'entoure, ses fonctions et son administration. La nomination du sultan, à l'époque de la dynastie circassienne, se fait à la suite d'un consensus militaire dans la haute hiérarchie de l'armée, et cela en dehors de tout principe héréditaire, comme essayaient de l'imposer quelques sultans bahrites. Le sultan est nommé par ses compagnons d'arme, les émirs, qui peuvent le démettre s'il conduit une politique

¹ Ibn IYAS, *Journal d'un bourgeois du Caire*, traduit et présenté par Gaston WIET, T. I, Armand Colin, Paris, 1955, T. II, Sevpen, 1960. Ibn IYAS ou Aboul El Barakat Mohammad Ibn Ahmed Zaym El Jarkasi El Hanfi, est né le 9 janvier 1448 et mort vers 1524, historien et chroniqueur de la dynastie mamelouke et de sa chute devant l'Empire ottoman. Son principal ouvrage est, *Badaa el Zouhour Fi Waket el Douhr*, une histoire de l'Égypte depuis les origines de la dynastie mamelouke jusqu'à l'année 1522.

contraire à leurs souhaits. Pour cela, l'Etat leur verse de l'argent sous forme de soldes et de primes diverses. Les Mamelouks sont aussi rétribués par des dotations foncières, l*iqta* (fief), qui leur assurent un revenu et permet d'entretenir un contingent de soldats.

Comment se passe l'intronisation officielle d'un sultan mamelouk? Ibn Iyas¹ nous décrit la cérémonie. Les personnalités présentes sont les cadis (juges) des quatre écoles juridiques, et le calife abbasside qui délègue officiellement son pouvoir au sultan. Le calife rédige un acte d'intronisation et on donne au sultan les insignes de la souveraineté, le manteau et le turban noir (la couleur des Abbassides). Puis, le sultan entre dans le palais et s'installe sur le trône. L'historien place le règne du sultan Qaïtbey sous un signe bénéfique, car, nous explique-t-il, *«sa barbe ne présentait aucun poil blanc, ce qui fut considéré comme un signe de chance»*². Ensuite, le chroniqueur fait un portrait assez complet du sultan. Tout d'abord, son physique: c'est un individu de haute taille, mais ventripotent. Qaïtbey est un homme qui adore le luxe. Il apprécie les matières précieuses, les bijoux, les parfums, les fleurs et les fruits: *«Il portait aux doigts des bagues avec rubis, turquoises, émeraudes, diamant et œil de chat. Il éprouvait un plaisir particulier à renifler des parfums comme le musc, l'aloès (...). Il*

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 2.

² - *ibid*, P. 3.

*aimait à contempler les fleurs et les fruits*¹. Il aime également cultiver son esprit car il écoute de la poésie, des concerts de musique et de chants. Il lit en particulier des livres d'histoire, des biographies et des recueils de poèmes.

Les allusions à la vie privée du sultan sont peu nombreuses, c'est surtout sa vie officielle qui est relatée. Il faut que le sultan soit imposant et tienne en respect son entourage. En outre, un cérémonial compliqué entoure le sultan, qui intimide le visiteur; comme le remarque Van Ghistele: *«lorsqu'on commence à voir le sultan, on doit tomber trois ou quatre fois à terre et baiser le sol, tout en continuant à s'approcher jusqu'à ce qu'on se trouve devant lui. Et lorsqu'on prend congé du sultan, on doit marcher à reculons aussi longtemps qu'on peut le voir car on ne peut lui tourner le dos»*². Les fonctions officielles du sultan consistent à recevoir les visiteurs étrangers et surtout les ambassadeurs de divers pays. Lors de sa nomination, le sultan fait venir son épouse à la citadelle, lieu de sa résidence. Elle arrive en grand cortège, installée sur un palanquin brodé d'or. Ibn Iyas ne précise pas si le sultan a une ou plusieurs épouses. Par contre, il est sûr que le sultan a beaucoup de concubines, comme cela était l'usage chez les hauts dignitaires du régime. Le sultan procède ensuite aux nominations aux postes les plus importants de l'administration et de l'armée. Il intervient également,

¹ - Ibn IYAS, T. II, P. 85.

² - Van GHISTELE, P. 23.

directement ou par l'intermédiaire du prévôt des marchés, dans la vie économique du pays. Il s'occupe des monnaies, de leur frappe, de leur cours et des impôts¹. Enfin, le sultan concentre tous les pouvoirs entre ses mains.

L'Etat mamelouk est un Etat centralisé qui a une administration développée. Les postes les plus fréquemment mentionnés sont ceux de Secrétaire d'Etat, de Préfet du Caire et de Prévôt des marchés ou mouhtasibs*. Le Secrétaire d'Etat a des missions diverses au niveau national. Les deux autres fonctions intéressent plus précisément la ville du Caire. Le préfet du Caire est chargé d'administrer la ville, de faire effectuer les travaux nécessaires et de maintenir l'ordre public. Au Caire, le prévôt des marchés, contrôle les marchés, les transactions, l'exactitude des poids et mesures, les monnaies employées et la qualité des productions. Une partie de ces fonctionnaires est chargée de percevoir les impôts directs et indirects. Les impôts directs sont inspirés du droit musulman, la (zakat), capitation pour les Musulmans, la (jizyah), capitation pour les non-Musulmans (les dhimmis «les Coptes et les Juifs») et le (kharaj), l'impôt foncier. Les impôts indirects sont divers et nombreux. Il y a les droits de douane, de frappe et sur les

¹- Ibn IYAS, T. I, P. 37.

*- Le mouhtasib est un haut fonctionnaire, qui doit être un homme connu pour sa valeur morale et sa compétence en matière de loi. Sa tâche principale est le contrôle du commerce et de l'industrie de la ville. Son travail ne consiste pas seulement à surveiller le bon fonctionnement du marché, mais il est aussi garant d'une certaine morale publique et religieuse. Claude CAHEN, *L'Islam des origines au début de l'Empire ottoman*, Bordas, Paris, 1977, P. 123.

mines, les taxes sur les commerçants, sur les propriétaires et sur les produits alimentaires. Des taxes mensuelles et hebdomadaires pèsent sur les marchands au profit de la police des marchés. L'instauration de ces taxes avait une incidence directe sur le pouvoir d'achat de la population.

Un jour, le sultan décide l'abolition de ces taxes. A l'issue d'un consistoire, le prévôt descend de la citadelle, précédé de porte-flambeaux, pour publier la décision. Nous pouvons mesurer l'impopularité de ces taxes par la joie du peuple à cette nouvelle, qui l'accueille par des acclamations, nous explique Ibn Iyas: *«toutes les voix s'élevèrent pour souhaiter au sultan la victoire, et les femmes font retentir leurs cris stridents du haut des fenêtres, la population distribua des pièces d'argent aux crieurs publics»*¹. L'historien se pose des questions sur les raisons de cette bienveillance soudaine. Le sultan a vu en rêve les étoiles tomber du ciel, suivies par la lune. On a interprété son rêve: les étoiles sont l'armée et la lune, le souverain. A partir de ce moment, le sultan montre des sentiments de justice et abolit une série de mesures arbitraires. Autour du sultan, gravitent aussi de mauvais conseillers qui veulent avoir ses faveurs. Un certain Ibn Junaid propose à Qaïtbey de taxer les riches négociants et les bourgeois à raison d'un

¹ -Ibn IYAS, T. II, P. 16.

dinar par tête d'esclave ou de servante. Le sultan, «*le condamne aux verges et lui fait couper la langue*»¹.

Les personnages religieux, que Ibn Iyas cite souvent sont les cadis. Ce sont des magistrats; ils jugent suivant la loi religieuse. Elle est fondée sur le Coran, les hadiths (paroles du Prophète), la Sunna* et le travail des quatre écoles juridiques: malékite, hanbalite, chaféite et hanéfite. Il y a donc au Caire quatre grands cadis représentant chaque école. C'est le sultan qui les nomme. Il revêt le nouveau juge d'une robe d'honneur et il revient chez lui en cortège. Les cadis sont des savants d'une grande compétence juridique. Ils sont, en outre, chargés de contrôler les wakfs*. Chaque mois, les quatre grands cadis présentent leurs félicitations au sultan et assistent aussi à beaucoup de cérémonies officielles. Quelquefois, les cadis ont le courage de protester contre la politique du sultan. Ainsi, au début du règne de Qaïtbey², ils s'opposent à un projet de taxation des wakfs.

Ibn Iyas nous raconte les faits divers qui jalonnent la vie du Caire: les vols et les délits de toutes sortes. Les sanctions autorisées par la doctrine consistent principalement en coups de fouet, des amendes ou

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 21.

*- La Sunna représente tous les conseils, les recommandations, les actes et les actions accomplis par le Prophète.

*- Le wakf est une fondation faite par le propriétaire d'un bien, comme œuvre pie placée sous la garantie de la loi, au bénéfice irrévocable de bénéficiaires éloignés. Ces derniers peuvent être des personnes privées ou des institutions d'intérêt public.

² - Ibn IYAS, T. I, P. 12.

des confiscations et des interdictions d'exercer la profession. Avant d'incarcérer ou d'exécuter le délinquant, d'autres punitions lui sont infligées. Les mutilations sont également courantes. Ainsi, les fabricants de fausse monnaie ou les mauvais changeurs ont la main coupée. Un notaire qui commet une faute professionnelle est condamné à avoir la main droite tranchée¹. La troisième sorte de punition est la promenade à travers la ville. Le condamné est monté à l'envers avec un bonnet, le plus souvent sur un âne ou un chameau, ce qui est le comble du ridicule². Souvent, les condamnés sont exécutés sur le lieu de leur forfait. Sinon, au Caire, les exécutions ont lieu à la porte Zuwaila³.

La ville du Caire tient une position géographique stratégique entre l'Afrique et l'Orient. Elle se situe au nord de l'Égypte et occupe pour l'essentiel, la plaine qui s'étend entre la rive droite du Nil et la pente occidentale du Moqattam. C'est le général Amr Ibn El Ass, lors de la conquête arabe de l'Afrique du Nord, qui édifie les bases et un campement militaire à Fostat. La ville camp est établie sur l'emplacement d'une vieille cité gréco-romaine, Babylone. En 969, le Caire, (Al Qahira «la Victorieuse»), est fondé au nord de Fostat par le calife fatimide El Mouise Li-Din-Allah. Al Qahira englobe petit à petit les localités environnantes. Les restes de Fostat sont intégrés dans un quartier de la ville qui s'appelle le Vieux Caire (Masr el Atika). Les

¹ Ibn Khaldun, *Le Livre des Indes*, p. 346.

² *Ibid.*, p. 347.

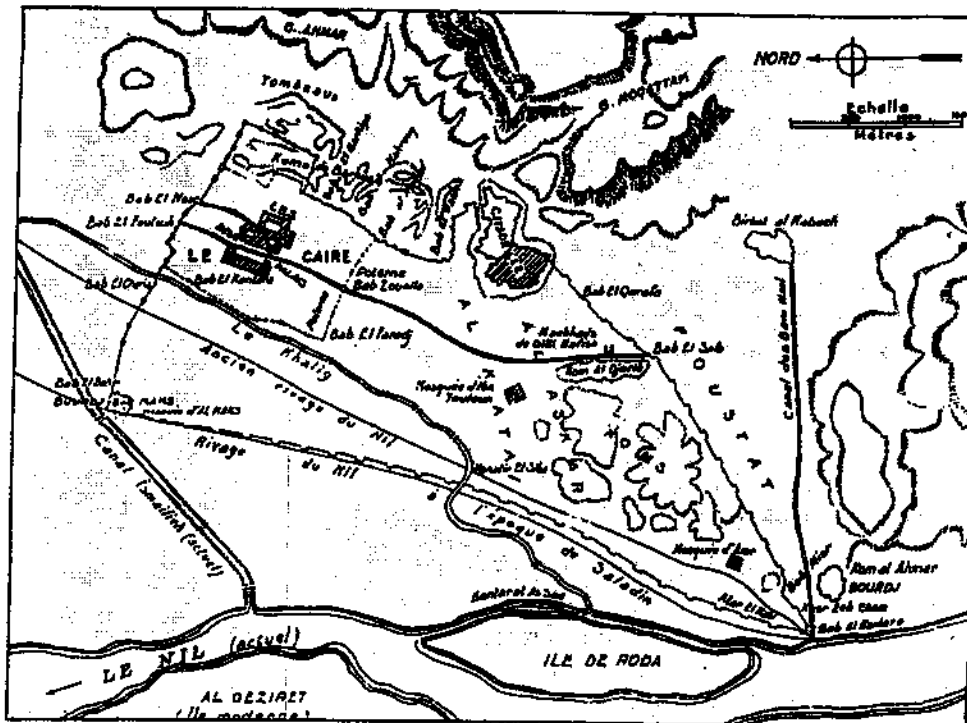
voyageurs occidentaux sont frappés par l'étendue et la composition de cette ville: *«Nous pénétrâmes enfin dans cette ville énorme, la plus formidable du monde»*¹. C'est donc une ville très immense qui a une réputation internationale: *«elle est si grande qu'on pourrait à peine en faire le tour à cheval en 12 heures»*². La ville du Caire dépasse, à cette époque, les villes européennes et était parmi les plus grandes du monde: *«On ne trouve pas aujourd'hui sous le ciel une ville plus vaste et plus grande. Le Caire est sept fois plus grand que la ville de Paris, en prenant Paris avec tout le pourtour de ses fortifications et anciens palais, même au-delà du fleuve avec les champs et les plateaux qui se trouvent au milieu»*³. Mettant l'accent sur les périmètres de cette ville, Van Ghistele nous précise que: *«d'une des extrémités du Caire rejoint un autre endroit habité appelé «Babilonia», et l'autre extrémité s'étend jusqu'à un autre endroit habité, Boulak»*⁴. Nous avons déjà l'ancienne cité de Babylone qui est à l'emplacement du Vieux Caire, et qui représente donc, la limite sud de la ville. Quant à l'extrémité nord de la ville c'est Boulak. C'est un quartier qui se trouve le long du Nil, près du quartier de l'Ezbekieh.

¹- Félix FABRI, T. II, P. 400.

²- Van GHISTELE, P. 17.

³- Félix FABRI, T. II, P. 526.

⁴- Van GHISTELE, P. 18.



Ensemble de l'agglomération de la ville du Caire sous
les Ayyoubides d'après Paul CASANOVA

Depuis sa fondation par les Fatimides, la ville du Caire, est une des plus grandes villes du monde musulman et de l'Orient. Des gens de toutes origines et de toutes confessions y résident: voyageurs, marchands, soldats et Egyptiens non cairotes. Ce qui nous amène à essayer d'évaluer le nombre d'habitants de cette ville. Toutefois, cela nous semble difficile étant donné la notion peu précise que l'on trouve chez les voyageurs et les historiens. Les observateurs qui arrivent au Caire sont frappés, voire hantés, par la multitude et par la foule. Les expressions employées par Félix Fabri témoignent: «*Nous marchâmes*

*en nous insinuant à travers des foules d'hommes et d'ambulants dans les ruelles, en nombre infini*¹. En l'an 1476, selon le même auteur, la peste sévit au Caire, pour une période de trois mois: *«On dit que chaque jour mouraient entre un minimum de 16 000 et un maximum de 24 000 personnes (...). Un Mamelouk rapporte que dans la ville, durant ces trois mois, un million sept cent mille personnes moururent (...). Quelques Mamelouks nous déclarèrent que le Sultan, dans tout son royaume ne comptait pas autant d'hommes que dans la seule ville du Caire. J'ai entendu d'un certain Vénitien (...) qu'il pensait qu'il n'y avait pas dans toute l'Italie autant d'hommes qu'au Caire.»*² Tout ceci ne nous donne pas le nombre, même approximatif, de la population du Caire, qui, d'après les voyageurs, semble plus importante que celle de l'ensemble du pays.

Décrivant l'architecture de la ville, Fabri nous la présente de la manière suivante: *«s'il y a de très beaux jardins et de grands palais, ce qui frappe c'est la multitude des mosquées. Rome ne pourrait contenir en ses remparts les seules mosquées ou églises des Sarrasins qui s'y trouvent»*³. En parlant des édifices religieux, le voyageur dit avec exagération que la ville possède *«60 000 mosquées avec leurs tours dont 24 000 sont paroissiales»*⁴. L'Égypte est un pays musulman et ce

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 400.

² - Ibid., P. 567.

³ - Ibid., P. 528.

⁴ - Ibid., P. 527.

qui frappe Félix Fabri est le très grand nombre de mosquées. Tout semble s'articuler autour de la religion. Ensuite, il met l'accent sur l'aspect religieux de l'architecture et nous rapporte: *«Les mosquées sont pour la plupart ornées de façon délicate intérieurement, de marbre poli et varié. Accoté à chaque mosquée des tours hautes, rondes et illuminées la nuit»*¹. Ce qui émerveille le plus l'auteur, c'est la quantité impressionnante des lampes qui assurent un éclairage suffisant, repoussant les ténèbres. Certains minarets possèdent à leur sommet: *«quatre chambrettes, chaque pièce se terminant à l'extérieur par un balcon circulaire tout autour de la tour sur lequel le prêtre (muezzin)* circule en criant au lieu de cloches. A ces balcons sont fixées des perches horizontales auxquelles sont suspendues des lampes couvertes d'un couvercle en pointe pour que le vent n'éteigne pas la flamme. On allume ces lampes au soleil couchant.»*² En effet, le voyageur est très admiratif devant le système d'éclairage et la nuit, il lui semble que la ville est *«en flammes»*³.

Les palais, les mosquées et les maisons des riches sont construits en pierre de taille. L'intérieur de ces maisons est divisé en salle de séjour et en chambres. Ces dernières sont ornées avec un certain goût de peinture. Les murs sont plaqués de marbre ou enduits

¹- Félix FABRI, T. II, P. 528.

*- le Muezzin est un fonctionnaire chargé d'appeler les fidèles à la prière cinq fois par jour.

²- Félix FABRI, T. II, P. 528.

³- Ibid.

de plâtre. Fabri découvre que la mosquée est le centre des diverses activités culturelles et il décrit son organisation telle qu'il la perçoit : *«l'intérieur en est vide, sans autel, sans image (...) de nombreuses lampes, ainsi que sur le sommet des tours les minarets. (...) dotées de prêtres pour lesquels prébendes et pensions ont été prévues»*. Ici, le voyageur attribue le système catholique, qu'il connaît très bien, alors qu'il n'y a pas de prêtres dans l'Islam. C'est l'imam* qui est plus spécialement chargé d'une mosquée. Il mentionne d'ailleurs ce personnage et ses qualités : *«On confie d'ordinaire simplement la charge des mosquées à ceux qui sont réputés comme plus instruits et plus honnêtes»*¹. L'auteur évoque également les écoles (Madrassas) et des hôpitaux pour les pauvres et les voyageurs : *«Elles (les mosquées) ont des écoles bien tenues dans lesquelles on enseigne les lois civiles promulguées par les rois. Les lecteurs y sont également pourvus de pensions. Elles ont de la même façon des hôpitaux bien pourvus pour les pauvres et les voyageurs»*². Ensuite, Félix Fabri fait allusion aux fondations des sultans et des dignitaires. Les Mamelouks sont une dynastie de bâtisseurs, et chaque sultan veut marquer son règne en laissant derrière lui un monument. Les chefs mamelouks font construire pour eux les tombeaux qui sont appelés *«tombeaux des khalifes»*. Le Caire se couvre de mosquées comme celle, célèbre, du

*-L'imam a la charge de la prédication dans les mosquées ainsi que la direction spirituelle du peuple.

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 541.

² - Ibid., P. 533.

Sultan Hassan (1356-1362). La décoration utilise le contraste des pierres rouges et blanches. Dans les palais, on emploie les applications de faïences colorées, les marbres en marqueterie, le cuivre, les boiseries finement ciselées, les grilles de fer forgé et les tapis brodés. Tout ceci, «a créé un décor de luxe raffiné»¹, ajoute l'auteur.

La Citadelle et les palais royaux sont situés sur la colline du Moqattam, au sud-est du Caire. C'est un ensemble fortifié de casernes, de palais et de mosquées. C'est la résidence du sultan et d'une partie des corps de Mamelouks. La Citadelle est construite, à partir de 1176, par Salah El Din. Félix Fabri qui a rencontré le sultan à la Citadelle, nous la décrit. En fait, il est impressionné par le nombre d'esclaves, les vastes écuries et les grandes salles. Il pénètre ensuite dans un autre château où il faut passer douze portes de fer avant de voir le sultan. Celui-ci est installé sur son trône, habillé de blanc, entouré de Mamelouks: «*Nous y vîmes un ordre admirable et un très grand nombre d'esclaves appartenant, au sultan, une multitude énorme de vastes écuries et de grandes salles. Nous passâmes ensuite dans un autre château qu'habite le sultan et où il faut passer par douze portes de fer avant de parvenir jusqu'au sultan. Les ayant franchies, nous le vîmes sur le trône royal, siégeant en vêtement blanc. Plusieurs Mamelouks (...) l'entourent. Il y avait là également autour de lui,*

¹- Félix FABRI, T. II, P. 534.

plusieurs anciens, hommes graves de grand âge¹. Quant à l'Hippodrome, il se trouve au pied de la Citadelle: *«la plaine s'étend au loin jusqu'au château du seigneur sultan (la Citadelle) et jusqu'à la montagne désertique (la colline du Moqattam) et sur cette plaine les Mamelouks se livrent à l'entraînement militaire»*². L'Hippodrome est, en effet, un lieu important. Le sultan y donne des fêtes et des banquets. Il y préside parfois le conseil et y reçoit quelquefois des ambassadeurs. Le sultan y passe une bonne partie de ses loisirs. Il y joue au polo, et chaque année, il inaugure la saison: *«le sultan quitte la tenue de laine pour se vêtir de blanc et commence les parties de polo»*³. Mais, ce sont les exercices militaires qui y ont lieu le plus souvent. Les Mamelouks se livrent à des exercices de tir à l'arc. Ils s'exercent à la course à pied et à cheval.

Quant à l'organisation urbaine de la ville, elle se divise en quartiers: *«24 000, dont 14 000 sont fermés (...) chaque nuit par des barres, des verrous et des chaînes tendues d'un bloc à un autre et séparés par des portes de fer»*⁴. En effet, les quartiers ont tendance à vivre repliés sur eux-mêmes, surtout quand ce sont des personnes de même appartenance ethnique ou religieuse qui les occupent. La présence des portes est liée à la mentalité de la population et également,

¹- Félix FABRI, T. II, P. 510.

²- Ibid., P. 481.

³- Ibn IYAS, T. I, P. 48.

⁴- Félix FABRI, T. II, P. 567.

à un désir de protection. Fabri évoque cette fermeture, et en donne une interprétation «*défensive*»¹. Ibn Iyas nous cite le nom des portes suivantes: Porte de Zaghla, Porte de la Chaîne, Porte de la Qarafa (cimetières), Bâb Zurwaila, Bâb al Foutouh, Bâb al Nasr, Bâb al Shaariya, Porte du Fleuve, la Porte du pont (Bâb al Kantara) etc. Chaque quartier «*a ses mosquées, ses juges et ses arbitres*»². Van Ghistele abonde dans le même sens et signale des quartiers réservés aux loisirs et à la villégiature: «*entre le Caire et Babylone se trouvent de nombreuses maisons de plaisance, avec de beaux jardins et vergers*»³. Boulak est également un lieu très agréable: «*bel endroit appelé Boulak, beaucoup plus grand que Babylone, mais il n'a non plus ni portes ni murs et s'étend le long du Nil. On y voit de belles et riches maisons*»⁴. Fabri⁵ cite l'existence d'un quartier chrétien à Babylone. Les Juifs se regroupent également dans des quartiers, et Ibn Iyas⁶ en mentionne dans la rue Saliba et la rue Zurwaila.

¹- Félix FABRI, T. II, P. 571.

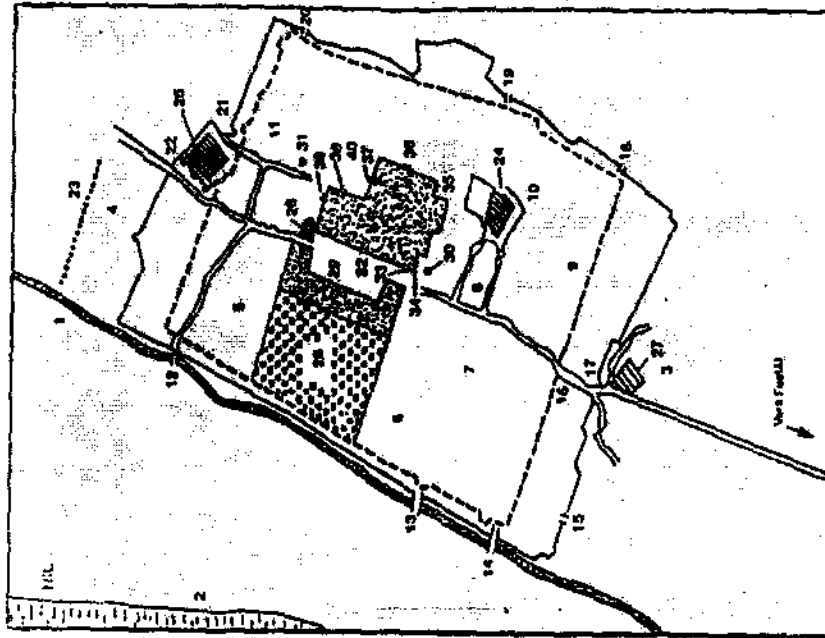
²- Ibn IYAS, T. I, T. II, P. 352.

³- Van GHISTELE, P.47.

⁴- Ibid., P. 57.

⁵- Félix FABRI, T. II, P. 437.

⁶- Ibn IYAS, T. II, P.354.



1-Khalig (canal)	11-Harat Gamaliyya	21-Bâb al-Nasr 2	31-Dar al-Wizara
2-Al-Maqs	12-Port et porte al-Qantara	22-Bâb al-Fatouh 2	32-Bâb al-Dhabab
3-Yanisiyya	13-Port et porte al-Khoukha	23-Fossé de Gawhar	33-Bâb Zuhûma
4-Housayniyya	14-Port et porte al-Sa'ada	24-Mosquée al-Azhar	34-Bâb Tourbat al-Zâ'ira
5-Harat Bargawan	15-Bâb al-Farag	25-Mosquée al-Hakim	35-Bâb Daylam
6-Harat al-Waziriyya	16-Bâb Zuweila 1	26-Mosquée al-Aqmar	36-Bâb Qasr al-Chawk
7-Harat Goudariyya	17-Bâb Zuweila 2	27-Mosquée al-Salih Talhi	37-Bâb al-Id
8-Harat Daylam	18-Bâb al-Mahdiq	28-Jardin de Kafur	38-Bâb al-Zoumouroud
9-Harat al-Roum	19-Bâb Barqiyya	29-Bayt al-Qasayn	39-Bâb al-Rih
10-Harat Koutama	20-Bâb al-Cadid	30-Bayt al-Hilma	40-Place al-Id

Plan d'Al Qahira sous les Mamelouks d'après Paul RAVASSE

L'exiguïté et l'étroitesse du réseau des rues sont les premières choses remarquées au Caire. C'est un véritable problème de se frayer un passage à travers la foule et les animaux. Outre les passants, les rues sont encombrées par les banquettes placées en avant des

boutiques¹. De plus, des revendeurs viennent s'installer à même le sol avec des piles de pain ou autres comestibles, malgré la guerre que leur fait la police. Les juristes s'indignent de ces empiètements sur la voie publique². La circulation est encore gênée par les porteurs d'eau et les marchands ambulants³. Sur la rue s'ouvrent également de nombreuses petites boutiques, des petits cafés et des magasins d'alimentation⁴. Ainsi, Van Ghistele se plaint que les rues soient « *si étroites qu'on y marcherait difficilement à trois de front* ». Certaines sont couvertes, notamment les rues commerçantes et les marchés et « *à certains endroits, elles sont si sombres que les chauves-souris y volent de jour comme de nuit* »⁵. Les boutiques et les maisons sont construites contiguës les unes des autres au détriment des rues. Cependant, l'étroitesse des rues, même si elle gêne la marche du passant, possède néanmoins des avantages: une rue étroite est moins exposée au soleil et crée des appels d'air. Les maisons, proches les unes des autres de chaque côté, rendent les rues très sombres. Cette particularité, perçue comme un inconvénient par les voyageurs est un avantage. Car les rues, à l'abri de l'ombre, peuvent échapper à l'ensoleillement direct et se trouvent ainsi rafraîchies.

¹ - Gaston WIET et André RAYMOND, *Les marchés du Caire*, traduction annotée du texte de Makrizi, I.F.A.O., Le Caire, 1979, P. 43.

² - Marcel CLERGET, *Le Caire, étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Imprimerie E&R Schindler, Le Caire, 1934., T. II, P. 308.

³ - Gaston WIET, *Les marchés du Caire*, P. 43.

⁴ - Van GHISTELE, P.19.

⁵ - Ibid., P. 18.

Une autre conséquence de cette densité de constructions, est le risque d'incendie. Ibn Iyas nous relate, en détail, les accidents qui surviennent dans la ville. Au Caire, les habitations populaires, sont construites en torchis, et la majorité des constructions est faite de ce matériau. Donc, le feu prend très facilement et se propage vite. Les moyens d'intervention contre le feu sont peu développés et c'est la population qui se charge elle-même de lutter contre le feu. A chaque incendie, un nombre important d'immeubles est détruit: *«Un incendie ravagea les maisons bordant la chaussée de l'étang de Ratli: sept immeubles furent entièrement consumés (...). Les flammes envahirent de nombreuses maisons et les habitants eurent beaucoup de peine à éteindre le feu qui dura plusieurs jours»*¹. Cette peur de l'incendie est visible dans la chronique d'Ibn Iyas, puisqu'il est recommandé au mouhtasib de vérifier que *«si le métier de quelqu'un a besoin du feu, comme le métier de boulanger ou de gargotier, ou du forgeron»,* il puisse se charger *«d'éloigner leurs boutiques de celles des parfumeurs, épiciers, et des marchands d'étoffes afin qu'un contact ne puisse pas avoir lieu et produire des dommages»*². En évitant la proximité conjugquée des marchandises aisément inflammables et des métiers utilisant le feu, les autorités espèrent ainsi diminuer les risques. Les boutiques ont également l'obligation de tenir à leur portée une jarre remplie d'eau par mesure de précaution. Ce règlement a été

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 210.

² - Ibid, P. 259.

ordonné par le calife El Aziz Bi-Allah en 993¹. Le chroniqueur confirme que les dépôts de paille sont un danger en ville. Ils doivent être destinés à la construction des maisons ou à la nourriture des bêtes². Les convois de paille ou de bois, matériaux inflammables et qui ont déjà été la cause d'incendies sont aussi interdits de passage. Néanmoins, malgré ce contexte, Ibn Iyas souligne que les désastres sont assez rares. Il faut remarquer que chaque fois qu'un événement fâcheux se produit dans la ville, la population en fait un mauvais présage: *«le peuple tira de cette chute un mauvais augure et pensa que le gouvernement du prince des émirs touchait à sa fin»*³.

Comment s'effectue l'approvisionnement quotidien de la ville en eau? Au Caire, il n'existe pas de source, et c'est l'eau du Nil qui est consommée. L'eau est apportée à dos de chameaux dans de grandes outres: *«plus de 8000 chameaux ne font rien d'autre que de transporter l'eau à travers la ville pour les maisons; les ânes font de même et leur nombre est incalculable»*⁴. Cette eau, transportée par chameau, répond aux besoins domestiques dans les maisons. Pour assouvir la soif des passants, Félix Fabri constate qu'il y a dans la rue des porteurs d'eau: *«qui circulent avec des outres remplies d'eau, un*

¹ - Gaston WIET, *Les marchés au Caire*, p. 108.

² - Ibn IYAS, T. II, P. 155.

³ - Ibid., P. 424.

⁴ - Félix FABRI, T. II, P. 569.

*gobelet en mains, l'autre suspendu au cou*¹. L'aqueduc est également utilisé pour l'approvisionnement en eau. Mais d'après le voyageur, il est destiné à alimenter la Citadelle. Ibn Iyas² nous relate la destruction du vieil aqueduc du Vieux Caire, et la décision du sultan d'en faire construire un nouveau. L'ouvrage est constitué par des arches reposant sur des piliers. Quand il y a des changements de niveau, on installe des machines hydrauliques (les sakihs). L'eau amenée par l'aqueduc est utilisée pour remplir trois citernes sur l'Hippodrome, mises à la disposition des Mamelouks qui s'entraînent. Le surplus de l'eau sert à des usages domestiques et à l'arrosage du jardin³. Félix Fabri⁴ nous confirme la présence de cet aqueduc. Dans la ville, en cas de pénurie d'eau, il existe d'autres citernes. Ibn Iyas en signale deux endroits: la Porte de la Chaîne et la Citadelle. D'après l'historien, elles ne sont utilisées qu'en période de crise⁵. Fabri nous mentionne aussi une citerne à côté de l'église Abou Sarga, au Vieux Caire: *«il existe une grande et profonde citerne qui ressemble à une vaste sépulture remplie d'eau et qui est recouverte de chevrons»*⁶. Comme l'expose les auteurs, durant toute l'année, la ville du Caire est donc alimentée en eau grâce à des structures permettant de stocker l'eau dans de vastes citernes et des réservoirs souterrains.

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 568.

² - Ibn IYAS, T. I, P. 107.

³ - Ibid., P. 134.

⁴ - Félix FABRI, T. II, P. 486.

⁵ - Ibn IYAS, T. II, P. 361.

⁶ - Félix FABRI, T. II, P. 464.

Quand on cite le Caire, il est inévitable de parler du Nil, car le fleuve est un élément essentiel dans la vie de la ville. Cette importance se retrouve dans la chronique d'Ibn Iyas en parlant de la crue du Nil et de l'anxiété de la population. L'historien qualifie le fleuve de «*Nil bènî*». Une mauvaise montée des eaux provoque même la spéculation sur les denrées: «*Le Nil s'arrête de monter pendant six jours: la population est très inquiète et les céréales disparaissent, tout le monde cherchant à constituer des stocks*»¹. Pouvoir mesurer le niveau de la crue du Nil est très important; car cela permet de prévoir le niveau des récoltes et parfois les rentrées fiscales. A ce propos, Van Ghistele note que: «*chaque jour on a l'habitude de mesurer le niveau de la crue du fleuve et de porter le résultat au sultan*»². Une installation, le Nilomètre, permet de mesurer le niveau du fleuve. La mesure (Al Miqyas) est située à l'extrémité sud de l'île de Rôda. La colonne est dans un puits rectangulaire qui communique avec le lit du fleuve et porte des degrés permettant de mesurer la hauteur de la crue. Quand le niveau du fleuve s'obstine à rester très bas ou qu'il atteint des hauteurs inespérées, le sultan fait procéder à des lectures du Coran: «*à la demande du sultan, les grands cadis passèrent la nuit au Nilomètre, en compagnie des lecteurs du Coran*»³. De même, une vieille

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 62.

² - Van GHISTELE, P.49.

³ - Ibn IYAS, T. I, P. 131.

coutume copte permet de prévoir le niveau de la crue¹. Van Ghistele affirme que la cérémonie de la coupure de la digue à laquelle assiste le sultan a lieu en juillet-août et attire beaucoup de monde: *«toute la population ordinaire de la ville, comme les bourgeois et les marchands, se déplace également en bateau, en si grand nombre que le fleuve tout entier semble recouvert»*². Avant l'ouverture de la digue, on oint généralement la colonne de safran ou de parfum, ce qui est un signe de joie³, nous déclare Ibn Iyas.

Parlant de l'habitat populaire de la ville du Caire, les voyageurs constatent que les maisons sont faites de torchis ou de terre crue: *«ils (les habitants) construisent en cubes de boue cuits non au four mais simplement au soleil»*⁴. D'après Fabri, ces demeures ont une apparence extérieure pauvre et vilaine, mais il reconnaît qu'à l'intérieur elles sont bien disposées et arrangées. Dans les maisons cairottes, les pièces d'habitation, se répartissent autour d'une cour centrale. Pour protéger la maison des ardeurs du soleil, il y a un mur plus haut que les autres. Si Félix Fabri aperçoit de chaque côté du fleuve du Nil des hommes misérables et des maisons faites de briques fragiles, par contre, il s'émerveille devant les palais et les demeures des riches. Les personnages riches nous sont connus à travers l'inventaire de leurs

¹- Ibn IYAS, T. I, P. 187.

²- Van GHISTELE, P.66.

³- Ibn IYAS, T. II, P. 340.

⁴- Félix FABRI, T. II, P. 529.

successions, au moment de leur décès. L'un d'eux, Ali Birmawi, est huissier et comptable des recettes du bureau privé du sultan. C'est le descendant d'un paysan qui vend de la toile. On retrouve chez lui 5600 dinars, et ailleurs 12 000 dinars de Barsbay, 45 juments et chammelles, 100 buffles et 1000 brebis, 400 taureaux pour machines d'irrigation. Et Ibn Iyas conclut: *«il y avait bien davantage chez ses paysans dans la campagne»*¹. Le total est évalué à 100 000 dinars. A la mort du trésorier Khair bey, le sultan ordonne lui-même de dresser l'inventaire de la succession: des espèces, 83 000 dinars en or, des pierres précieuses, des tissus, des fourrures, des bijoux, des animaux, des rentes foncières, des propriétés rurales, des appartements, des maisons de rapport et des boutiques. L'ensemble est estimé à 400 000 dinars². Ces deux successions sont celles de personnes qui occupent de hautes fonctions au sein de l'Etat. Elles ont, sans doute, bâti ou consolidé leur fortune grâce à leur poste. En effet, les biens transmis en héritage sont souvent confisqués par Diwan al Mawarid (Trésor Royal), ce qui pousse les riches à thésauriser les pièces d'or et d'argent afin de les soustraire plus facilement à une inspection. Donc nous avons là, les deux extrêmes de la société cairote: la masse des pauvres de plus en plus élevée à cause des difficultés économiques, et la classe dirigeante qui s'enrichit au détriment du pays.

¹ - Ibn IYAS, T. II, P. 64.

² - Ibid., T. I, P. 376.

La diversité de la population cairote est remarquable. A cette époque, Le Caire est une grande ville cosmopolite grâce à sa situation géographique et à son rôle de carrefour commercial. Parlant des rapports entre les différentes communautés, Félix Fabri constate qu'«il y a dans cette ville du Caire la plus grande multitude qui soit sous le ciel de gens de toute race»¹. Tous ces hommes habitent dans divers quartiers et vivent en paix les uns avec les autres: «c'est un phénomène admirable que puisse être gouvernée une telle masse, qui renferme des hommes si divers, de provenance du monde entier, de toutes sectes, aussi opposées qu'extraordinaire, admirables qu'ils ne s'entredéchirent pas»². Pour les étrangers, Fabri³ nous communique le chiffre de 20 000 Maures, de Tartares, Ethiopiens, Samaritains, Turcs et autres populations nomades. Ce sont donc, surtout des populations d'origine orientale. Peu de représentants des pays européens. De la même manière, Van Ghistele souligne qu'il y a peu d'Européens: «mais on trouve peu de Chrétiens venant d'Ouest que l'on appelle là *Frangy*»⁴. Et comme Fabri, Van Ghistele met en évidence le côté cosmopolite de la ville du Caire, en nous citant les Indiens, les Arméniens, les Géorgiens, les Nubiens et les Chrétiens d'autres sectes analogues. Selon le même auteur, les étrangers qui séjournent au Caire

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 551.

² - Ibid., P. 691.

³ - Ibid., P. 567.

⁴ - Van GHISTELE, P.20.

doivent payer une taxe qui s'élève à cinq ducats par tête¹. Ibn Iyas mentionne peu les étrangers pourtant, il fait allusion à la communauté maghrébine. Le sultan a fait racheter en Europe des prisonniers maghrébins, et l'opération a coûté 50 000 dinars: «*le sultan imposa aux Maghrébins d'Egypte une contribution de 32 000 dinars.*»² Le chroniqueur s'intéresse surtout aux communautés juives et chrétiennes. Celles-ci ne se tiennent pas à l'écart des événements et elles assistent aux processions du sultan dans la cité: «*les membres des communautés juives et chrétiennes étaient venus à la rencontre du souverain, brandissant des cierges allumés*»³. Cette attitude est ancienne en Egypte. Il y a donc, de part et d'autre, une volonté de vivre en bonne entente.

Quel est le nombre des Juifs au Caire? Et quelles activités pratiquent-ils? D'après Van Ghistele, il y a 15000 Juifs, et Fabri cite le même chiffre. Van Ghistele nous informe qu'ils «*exercent toutes sortes d'activités artisanales*»⁴. De même, Ibn Iyas signale un Juif médecin. Celui-ci a d'ailleurs des ennuis avec l'un de ses patients: un descendant de Mamelouk est mort. Il est arrêté et conduit devant l'intendant de la sommellerie. Le médecin «*avait tellement peur*». Et l'historien nous rassure sur son sort: «*la culpabilité du médecin ne put*

¹ - Van GHISTELE, P.20.

² - Ibn IYAS, T. I, P. 161.

³ - Ibid., P. 314.

⁴ - Van GHISTELE, P.20.

être établie et il s'en tira avec une amende et une légère correction)¹. Les Juifs peuvent aussi occuper des fonctions officielles, comme Yaacoubi, qui est directeur de l'Hôtel des Monnaies. L'équipe qui l'entoure est formée également de Juifs, ainsi que certains changeurs². Les Juifs sont donc présents dans le secteur commercial, artisanal et certaines activités financières.

Au Caire, outre la présence de quelques Chrétiens occidentaux, les Chrétiens sont des Coptes, de rite monophysite*. Van Ghistele³ les appelle «*Chrétiens de la Ceinture*»*. Par contre, Fabri cite des «*Chrétiens orientaux grecs*»⁴, qui sont des Chrétiens, melkites. Il affirme qu'il y en a au Caire plus de 22 000, tandis que Van Ghistele nous donne le chiffre de 18 000. Ibn Iyas⁵ parle lui aussi des Coptes. Il mentionne des fonctionnaires chrétiens, donc des Egyptiens, de même un «*cheikh chrétien, Yunus, fonctionnaire au service du prince des émirs*»⁶. Ce cheikh (signifie ici un homme vénérable) porte une titulature et un prénom arabe. Nous retrouvons un autre chrétien avec un prénom arabe: «*un chrétien des environs de Daloja, nommé Abo Al*

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 358.

² - Ibid., T. II, P. 289.

*- Il existe, à cette époque, deux Eglises en Egypte; celle des monophysites qui sont appelés Coptes ou Jacobites et celle des orthodoxes qui sont appelés Grecs ou Melkites.

³ - Van GHISTELE, P.20.

*- Les Coptes sont appelés ainsi, car en 850 le calife Moutawakkil les a obligé de porter une ceinture.

⁴ - Félix FABRI, T. II, P. 567.

⁵ - Ibn IYAS, T. II, P. 397.

⁶ - Ibid., P. 431.

Salib»¹. Fabri signale également l'existence d'un quartier chrétien: «*Nous arrivâmes dans un quartier de la ville de Babylone dont tous les habitants sont des chrétiens orientaux*»². Enfin, l'auteur relate les fêtes religieuses chrétiennes, dont le Jour de l'An et Pâques, qui donnent lieu à des festivités.

Dans le contexte économique prospère qui est celui de l'Égypte et du Caire en particulier, les marchés sont les théâtres d'une grande activité commerciale. Situés dans une rue étroite et très longue, les Souks sont découverts ou tendus d'une charpente plate recouverte de nattes afin de prévenir les ardeurs du soleil et de la poussière. Ces marchés se composent d'une succession de boutiques accolées les unes aux autres. Un souk de grande importance comporte une double rangée de ces boutiques, chacune de part et d'autre de la rue, ainsi que le remarque Makrizi, dans sa description du marché aux cierges: «*(le souk des ciriers) était un marché très important, et l'on y voyait, sur la droite et sur la gauche, une double rangée de boutiques*»³. De même, un promeneur peut en suivant les rues passer d'un souk à l'autre, comme l'illustre ce passage: «*une ruelle mène au quartier de Dailam, au Suq des marchands de cages*»⁴. Au-delà du centre de la cité, les

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 268.

² - Félix FABRI, T. I, P. 461.

³ - Gaston WIET, *Les marchés du Caire*, P. 102.

⁴ - *Ibid.*, p. 88.

périphéries moins peuplées ont également leurs souks de proximité¹. D'après Marcel Clerget², qui fait une énumération des souks du Caire à la fin du Moyen Age, il y a 412 marchés.

En décrivant la vie économique dans les souks du Caire, les auteurs constatent que dans ces marchés s'entassent les marchandises importées et les produits locaux dus à un artisanat prospère. Selon Ibn Khaldoun, qui a visité l'Égypte à la fin du XIV^e siècle, les habitants du Caire, *«possèdent de grandes richesses et ont des habitudes de luxe telles que l'observateur en est rempli d'étonnement. L'aisance y est plus grande que partout ailleurs et les gens du commun s'imaginent que tout le monde a un trésor chez soi»*³. Ibn Iyas cite souvent le nom des marchés. Certains portent le nom du produit qui y est vendu: marché des vendeurs de tarbouches, des papetiers, des tissus, du lait, de la paille, des orfèvres etc. D'autres ont un nom propre: Yousoufi, Khaïlî, du Chambellan, de Fadil, de Khankah, de la mosquée d'Ibn Touloun etc. On trouve également des marchés qui portent le nom de population d'origine étrangère. Il y a plusieurs marchés des Maghrébîns, le marché des Chypriotes, des Syriens etc. La nuit, les marchés sont des espaces clos, car les marchandises y restent entreposées. Les commerçants peuvent également fermer leurs

¹- Gaston WIET, *Les marchés du Caire*, P. 186.

²- Marcel CLERGET, *Le Caire*, T. II, P. 352.

³-Luce PIETRI, *Le Monde et son histoire, Epoques médiévales Ve-XVe siècles*, T. IV, Bordas Laffont Paris, 1966, P. 226.

boutiques, en signe de protestation, contre des mesures officielles: comme la grève des commerçants à cause des nouvelles monnaies de cuivre, les achats forcés de marchandises et la taxation des denrées: *«il n'y eut aucun article en vente. Ceci pour protester contre les nouvelles monnaies et essayer d'obtenir les rectificatifs voulus»*¹; *«Le prévôt des marchés annonça en ville (...) l'ordre du sultan (...) la tarification de toutes les denrées, y compris la farine»*². Donc, les commerçants ont un moyen de résister aux décisions arbitraires du régime.

De nombreuses colonies de marchands occidentaux sont aussi établies au Caire et représentent les grandes nations. Ils disposent d'établissements particuliers appelés «Khans» ou «Fondouks»*. Ces bâtiments, de dimensions variables, jouent le rôle de vaste magasin de commerce. Il existe un fondouk spécialisé pour chaque sorte de marchandises: *«Un fontik (fondouk) est une maison d'où les denrées s'écoulent vers les autres contrées comme l'eau de la source (...). Chaque fontik a un patron appartenant au pays avec lequel se fait le commerce des marchandises et ce patron est nommé Consul (...). Ces fontiks comportaient toujours des entrepôts pour les marchandises, des habitations pour les négociants (...).»*³ Félix Fabri nous cite les fondouks vénitiens, catalans, génois et tartares. Ils sont d'une très

¹ - Ibn IYAS, T. I, P. 22.

² - Ibid., P. 286.

* Khan est un mot d'origine persane et Fondouk ou Funduq est un mot arabe venant d'un terme grec pandokheion.

³ - Félix FABRI, T. II, PP.691-693.

grande prospérité et jouissent d'une grande autonomie. D'après Fabri, ces fondouks regorgent de sacs et de marchandises à tel point que les gens peuvent à peine se mouvoir et circuler entre ces richesses. Fabri visite également le fondouk des Turcs et, ce qui le frappe, c'est : *«l'aspect vénérable et grave de ces Turcs hauts de taille.»*¹

Mais, quels sont les produits proposés sur les marchés, et de quoi se compose l'alimentation de la population cairote? La variété des produits proposés dans ces marchés est très grande. Elle va des produits les plus communs à ceux les plus rares: les étoffes importées d'Europe, le bois fin et la menuiserie artistique, les tapis étrangers, les bijoux, les châles de soie et de cachemire, les filatures de soie, les fourrures etc. Quant à la nourriture, comme dans beaucoup de sociétés à cette époque, le pain représente la base de l'alimentation dans les classes populaires. Ibn Iyas nous souligne son importance: *«la population était angoissée car le pain avait manqué dans les marchés et les moulins avaient fermé leur portes»*². Les céréales qu'évoque l'historien sont le blé, le froment et l'orge. En Egypte, le pain du peuple, c'est le pain blanc qui est apprécié d'ailleurs par les voyageurs. Les viandes qui sont citées sont le bœuf et le mouton. Mais, la viande, en raison de son prix élevé, ne doit pas beaucoup être consommée par les classes populaires. Elle est remplacée par le poisson. Le Nil est

¹ - Félix FABRI, T. II, P.628.

² - Ibn IYAS, T. II, P. 259.

également poissonneux, et procure un approvisionnement en produits frais. Quant aux légumes, ils sont nombreux et variés, ce qui apporte un complément appréciable.

Les huiles utilisées pour la cuisine sont au nombre de trois: l'huile de sésame, l'huile de lin et l'huile d'olive. C'est l'huile de sésame qui est la plus couramment consommée, comme nous le montre Ibn Iyas¹. Le cadi Sairafi, chargé de la prévôté, essaie par la force de faire baisser les prix. Il oblige les marchands de fromage et de poisson à utiliser de l'huile de sésame pour leur friture. Pour la friture et d'autres usages, les gens peuvent également acheter du beurre fondu. Comme laitage, les fromages sont aussi répandus. En Egypte, il y a des plantations de canne à sucre et Ibn Iyas mentionne l'existence d'une raffinerie² au Caire. Le sucre peut se présenter sous deux formes: le sucre candi et le sucre raffiné³. Mais, le sucre reste quand même un produit très cher. A sa place, des produits de remplacement comme la mélasse ou le miel sont utilisés. Ainsi, on peut dire que les pâtisseries sont très appréciées; elles sont là pour les banquets, les fêtes religieuses et les moments de divertissement.

Enfin, il convient d'aborder un marché florissant quoique assez particulier: le commerce des esclaves. Un marché des esclaves se tient

¹- Ibn IYAS, T. II, P. 269.

²- Ibid., P. 390.

³- Ibid., P. 258.

au Caire; il se situe à proximité du Khan El Khalili.¹ Van Ghistele nous le présente de la manière suivante: «*Dans cette ville, il y a une grande place où l'on vend les esclaves qui sont des prisonniers amenés là de tous les pays*»². L'achat et la vente des esclaves sont réglementés. De plus, n'importe qui ne peut pas vendre ou acheter un esclave ou être vendu comme esclave. Les Musulmans ne peuvent pas être esclaves de personnes de condition différente: «*On ne peut vendre d'esclave qui soit de la religion de Mahomet*»³. Ibn Iyas nous le confirme avec deux exemples. Ibrahim le Juif a un enfant d'une de ses esclaves qui est Abyssine. Elle s'enfuit et se réfugie au bureau du grand cadî malékite. Elle se déclare musulmane et récite les deux témoignages de la profession de Foi. Le cadî lui reconnaît ainsi qu'à sa fille la qualité de Musulmane. Ibrahim ne peut rien et «*contre son gré, l'esclave et sa fille furent affranchies*»⁴. Un notaire libelle un contrat de vente d'une esclave Abyssine entre son maître chrétien et un Européen. Mais, l'esclave se déclare Musulmane. Il est reproché au notaire d'avoir commis une faute professionnelle en ne demandant pas à l'esclave si elle est Musulmane ou non⁵. Van Ghistele affirme que les Chrétiens ne peuvent acheter que des Chrétiens ainsi que les Juifs. En outre, l'enfant d'un maître et d'une esclave devient un homme

¹- Ibn IYAS, T. II, P. 375.

²- Van GHISTELE, P. 20.

³- Ibid., P. 34.

⁴- Ibn IYAS, T. II, P. 425.

⁵- Ibid., P. 346.

libre¹. Mais, qui possède des esclaves au Caire? Tout d'abord le sultan, les hauts dignitaires, les Mamelouks, certains Chrétiens et Juifs. Ibn Iyas cite, également, un artisan sellier qui possède un esclave. Il ajoute qu'il a rencontré deux émirs qui emploient leurs esclaves comme porte-sandaless². En tout, il y a peu de renseignements sur leurs activités économiques. On peut supposer que les femmes esclaves occupent des fonctions domestiques. De même, il n'est pas rare de voir un maître épouser son esclave après l'avoir affranchie. L'affranchissement des esclaves, que le Coran, recommande, est largement pratiqué par la caste militaire et les gens aisées.

Les auteurs font souvent référence aux monnaies occidentales qui ont cours en Egypte. Les voyageurs payent leur séjour ainsi que leur traversée en ducats*. Félix Fabri s'étonne que les monnaies d'or et d'argent occidentales, autres que le Ducat et le Florin, ne soient pas connues³. Il nous parle également de la monnaie du pays, qui est soit en or pur, soit en argent ou en cuivre⁴. Tout d'abord, à propos du dinar, il note: *«des monnaies arabes sont en or, de petites dimensions, mais de grande valeur.»*⁵ Il s'agit là du dinar d'or qui est utilisé dans les transactions importantes. *«Celles (les monnaies) en argent sont*

¹ - Van GHISTELE, P. 21

² - Ibn IYAS, T. I, PP. 102 et 103.

³ - Félix FABRI, T. II, P. 570.

* - Notons que cette monnaie, frappée à Venise dès le treizième siècle, avait cours sur tout le pourtour de la Méditerranée. Ce qui démontre, à cette époque, la puissance commerciale de Venise.

⁴ - Félix FABRI, T. II, P. 571.

⁵ - Ibid., P. 570.

courantes. On les nomme madins et elles portent la mention du sultan». Un ducat égale vingt-cinq madins. Ce sont les dirhams d'argent qui interviennent de façon courante dans les différentes transactions. Ils servent à se procurer la monnaie de cuivre, qui est indispensable pour les achats courants. Les changeurs ne comptent pas les pièces, ils les pèsent, ce qui prouve leur peu de valeur. Celles-ci ont diverses dimensions, des effigies et des inscriptions différentes¹. Ibn Iyas affirme que les interventions de l'Etat sur le cours des monnaies contribuent à affaiblir l'économie égyptienne. A ce sujet, le chroniqueur nous informe qu'en novembre 1481 le Sultan «*a décrété que ces monnaies de cuivre, anciennes et nouvelles auront cours au taux uniforme de 36 dirhams le rai**»².

La foule, les marchandises, le climat chaud et poussiéreux concourent à créer, au Caire et dans les marchés en particulier, des problèmes liés à la propreté. Ainsi, Van Ghistele dépeint le climat de la ville en des termes saisissants où l'atmosphère y est étouffante, constamment chargée de poussière, soulevée par les pieds des passants: «*Le passage des hommes et des bêtes est en effet tel que personne ne pourrait vivre dans la poussière soulevée, si elle n'était tassée par de continuel arrosages*»³. A ce propos, Félix Fabri déclare

¹- Félix FABRI, T. II, P. 571.

*- Le rai est une mesure de poids équivalant à 444 grammes.

²- Ibn IYAS, T. II, P. 174.

³- Van GISTELE, P. 45.

qu'un service de chameliers est spécialement consacré au transport de l'eau: «*Il y a (...) un très grand nombre de chameaux qui dépendent de la commune; le salaire des chameliers est prélevé sur le fonds public: ils sont uniquement destinés au transport de l'eau, dans des outres, depuis le Nil jusque dans les rues et là cette eau est versée et répandue dans chaque rue pour fasser la poussière de la terre*»¹. Quant à l'état de l'hygiène, le voyageur remarque que partout où il s'est rendu, il a constaté que les gens sont propres et qu'elles ont une sorte de haine de la saleté. D'ailleurs à ce sujet, Félix Fabri nous rapporte la façon dont sont cuisinés les plats tant par les cuisiniers publics que par les cuisiniers ambulants: «*ils veulent gagner de l'argent ils doivent être propres; personne n'achèterait chez un malpropre*»². Au Caire, le nombre des bains turcs (hammams) est impressionnant. Le voyageur en fait une description fidèle. Fabri remarque, en effet, que tous les murs et les pavements du bain sont généralement recouverts de marbre blanc, veiné et poli. D'un côté, il règne une grande chaleur avec abondance d'eau chaude et de l'autre, on apprécie la fraîcheur et l'eau froide. L'accueil dans ces bains est aimable. Les baigneurs ont, à leur disposition, des masseurs dont l'habileté frappe le voyageur. Ces masseurs soignent différentes infirmités des membres avec des onguents: «*On soigne dans les bains, avec un art consommé, la contraction des membres, la goutte aux*

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 572.

² - Id., P. 568.

pieds et aux mains, la gravelle et les calculs»¹. Dans ces bains, il y a une séparation très stricte entre les femmes et les hommes. Lors de sa visite à Mataria, Félix Fabri cite la présence de thermes dans la résidence du Sultan, thermes, dit-il: *«assez vastes pour 300 hommes»*².

En ce qui concerne les divertissements populaires, les voyageurs observent qu'ils n'en manquent pas. Tout d'abord, les spectacles qui sont offerts par la vie officielle. Les sorties du sultan, en ville, attirent toujours du monde. Les visites d'ambassadeurs sont également nombreuses. La traversée de la ville se fait en cortège. La population peut voir les cadeaux qui sont offerts au sultan: *«l'affluence était considérable, de tous côtés, le peuple se précipitait pour voir le spectacle»*³. Chaque année, le sultan assiste à l'ouverture de la digue lors de la crue du Nil. Quelquefois, il passe la journée au Nilomètre pour festoyer. Il y a aussi quelques fêtes données à l'Hippodrome et le peuple peut y jouir. Ibn Iyas mentionne également les fêtes religieuses auxquelles participe le sultan. Celui-ci célèbre régulièrement l'anniversaire de la naissance du Prophète. Lors de la fête du sacrifice, il fait procéder à la distribution des bêtes immolées. L'autre moment religieux signalé est la fête de la rupture du jeûne, à l'issue du mois de Ramadan. Bref, les occasions de se divertir ne sont pas rares. La plupart

¹- Félix FABRI, T. I, P. 24.

²- Ibid., P. 26.

³- Ibn IYAS, T. I, P. 150.

du temps, Ibn Iyas nous apprend que le sultan est acclamé par la foule. Mais, il est aussi quelquefois critiqué. Ainsi, «*il fut de mauvaise humeur pendant tout le trajet car il avait été interpellé par la populace qui lui reprochait les nouvelles monnaies de cuivre*»¹. Les processions sont très appréciées, en particulier, le départ du pèlerinage pour la Mecque. Les pèlerins emportent le «mahmal», c'est-à-dire le nouveau voile noir sacré qui recouvrira la «Kaba»². Les lanciers donnent un spectacle et un feu d'artifice a lieu la nuit. Il existe des représentations de théâtre d'ombre, des concerts de chant arabe, des concours de musique où rivalisent chanteurs et musiciens³. En effet, les femmes de la société mamelouke sont peu habituées à sortir. Et les fêtes représentent pour elles une occasion de contact avec le monde extérieur, ainsi que les visites familiales, les cérémonies religieuses et le bain. Quand l'épouse d'un notable sort, elle utilise une monture conduite par un ânier et est suivie d'un esclave. Pour les femmes des milieux populaires, la situation est différente. Elles doivent faire le marché et tenir le foyer. Elles sont en contact permanent avec la société. Au Caire, les endroits où l'on s'amuse sont l'île de Rôda et une autre île qui se trouve en face de Boulak. Dans cette dernière, on fait la fête sans aucune retenue. Les gens y passent la journée et la nuit en se baignant dans le fleuve⁴.

¹- Ibn IYAS, T. I, P. 305.

²- Ibid., P. 58.

³- Ibid., P. 57.

⁴- Ibid., P. 107.

société. L'historien nous relate la circoncision d'un fils de dignitaire, valet d'antichambre du sultan et d'un fils du grand cadî malékite¹. La procession traverse la ville. Dans le cortège se trouvent des hauts fonctionnaires civils, des grands négociants et autres notabilités. Les boutiques sont décorées, des lampes et des bougies sont allumées sur le parcours du cortège. Mais, Ibn Iyas ne parle pas de l'excision pratiquée sur les petites filles. Pour les cérémonies funéraires, les gens font venir des pleureuses. Ces dernières battent des tambours, se frappent le visage et se peignent les bras en noir. Une épidémie de peste ravage le pays pendant l'année 1476. Le sultan interdit la présence des pleureuses et l'emploi des tambours, ainsi que les réunions de condoléances. Malgré l'interdiction, une pleureuse est juchée sur un baudet, tambourins suspendus au cou et le visage maculé de fumée. Ibn Iyas n'apprécie pas trop ces coutumes, qu'il qualifie de détestables². Les enterrements des hauts dignitaires se font en procession à travers la ville.

Parlant des rapports des Mamelouks avec la population, Fabri et Van Ghistele ont un point de vue commun. Ils sont impressionnés par leur aspect physique: *«ils ont en effet une allure superbe sur leurs montures»*³. Mais, très vite le jugement sur leur comportement

¹ - Ibn IYAS, T. II, PP. 310-312.

² - Ibid., T. I, P. 73.

³ - Van GISTELE, P. 97.

extérieur est sévère: «Ils se ruaiant avec leurs chevaux sur le peuple, et la cravache haute, ils se souciaient moins de blesser les gens que s'il se fit agir chez nous de traverser un troupeau de porcs»¹. Donc, une attitude à la fois méprisante et humiliante. De plus, comme nous le précise Félix Fabri, certaines lois accentuent cette division entre la classe militaire et le peuple. Quand un Musulman à cheval ou sur un âne croise un Mamelouk de la cour, il doit enlever ses étriers et laisser pendre ses pieds. Par contre, les Juifs et les Chrétiens doivent descendre d'eux-mêmes pour marquer leur respect². Ibn Iyas nous rapporte un événement qui démontre le comportement inadmissible des Mamelouks avec la population. L'un d'entre eux veut acheter du blé dans une barque; comme il n'a pas de porteur, il prend son âne à un paysan; celui-ci résiste, il le frappe. Le paysan tombe à l'eau et se noie. Le mamelouk est mis en prison, mais libéré de force par ses camarades. Ce fait contribue entre autre à la passivité du peuple et à son peu d'ardeur à défendre les Mamelouks lors de la conquête ottomane.

Grâce au commerce, la ville du Caire était florissante pendant la plus grande partie de l'époque médiévale. Le Caire connaît alors une prospérité qui se reflète dans la magnificence de ses constructions. C'est une grande ville, divisée en une cinquantaine de quartiers

¹ - Félix FABRI, T. II, P. 438.

² - Ibid., P. 440.

environ; elle abrite un demi million d'habitants au moins. A l'intérieur de la ville, les différentes communautés non musulmanes se regroupent dans des quartiers distincts et vivent en parfaite harmonie. Ce Caire médiéval constitue la vieille ville d'aujourd'hui avec ses mosquées, ses palais et sa citadelle. Le grand historien Ibn Khaldoun qui la visite alors calme son enthousiasme en ces termes: *«Celui qui n'a pas vu Le Caire ne connaît pas la grandeur de l'islamisme. C'est le trône de la royauté, une ville embellie de châteaux et de palais, ornée de couvents et de collèges, éclairée par la lune et les étoiles de l'érudition»*¹.

Dès la seconde moitié du XVème siècle, l'économie égyptienne est en crise à cause de facteurs intérieurs et extérieurs. En effet, on assiste à l'intervention de plus en plus marquée de l'Etat dans les affaires commerciales. La monopolisation par les Sultans mamelouks à partir de Barsbay (1422-1438) du commerce du poivre. L'Etat interdit aux particuliers d'en vendre aux Européens et il étend cette mesure à d'autres produits. Ce système ruine peu à peu les manufactures égyptiennes. Les interventions autoritaires de l'Etat sur le cours des monnaies contribuent également à affaiblir le pays. Les années 1476 et 1492, sont marquées par des épidémies de peste et des famines qui réduisent la population. Un autre fait met en danger

¹ -Luce PIETRI, *Le Monde et son histoire*, P. 228.

l'économie égyptienne, c'est l'affirmation de la puissance européenne, et la concurrence commerciale dans l'océan Indien et la mer Rouge.

Pourtant, on se rend bien compte, à travers cette étude, que le commerce existe et persiste. Lorsque nos voyageurs arrivent dans la cité, entre 1481 et 1483, les marchés du Caire jouissent encore d'une grande activité commerciale et d'une vie économique prospère. Sur les grandes routes internationales, Le Caire reste le point de passage normal du trafic venant de la mer Rouge et de l'océan Indien. Même la découverte de la route des Indes ne détourne pas immédiatement le flux des produits orientaux. Et la preuve est l'existence de nombreuses colonies de commerçants étrangers au Caire qui continuent à drainer les richesses. Cette étude nous a montré aussi l'écart entre les conditions de vie moyenne de la population et l'émerveillement que suscitent les palais et les demeures en pierre de taille des riches. Les Mamelouks continuent à influencer sur le développement de la capitale. C'est aussi cette croissance de la ville qui a créé les problèmes d'engouement urbain. En observant la ville du Caire, c'est toute la société qui nous apparaît, ses travers et ses habitudes. Enfin, Le Caire que nous présentent les écrivains est une ville splendide, grouillante et vivante.

BIBLIOGRAPHIE

I - Ouvrages étudiés

- FABRI Félix, *Le voyage en Egypte de Félix FABRI, 1483*, T. I et II, traduit et annoté par Jaques Masson, Edition de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (I. F. A. O.), Le Caire, 1975.
- IYAS Ibn, *Le Journal d'un bourgeois du Caire*, traduit et annoté par Gaston WIET. T.I, Armand Colin, Paris, 1955. T. II, Sevpen, Paris, 1960.
- GHISTELE Joos Van, *Voyage en Egypte de Joos Van GHISTELE, 1482-1483*, traduit et annoté par Mme Renée BAUWENS-PREAUX, Edition de l'I. F. A. O., Le Caire, 1976.

II - Ouvrages généraux

- CAHEN Claude et BALIVET Michel, *Introduction à l'histoire du monde musulman médiéval VIIe-XVe siècles: méthodologie et éléments de bibliographie*, P.U.F., Paris, 2000.
- CAHEN Claude, *L'Islam des origines au début de l'Empire Ottoman*, Bordas, Paris, 1977.
- Dictionnaire de l'Islam, *Religion et civilisation*, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, Paris, 1997.
- LEWIS Bernard (sous la dir.), *L'Islam: d'hier à aujourd'hui*, Payot et Rivages, Paris, 1994.
- MUTIN Georges, *Le Caire, métropole du monde arabe*, Service de Documentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (I.E.P.), GREMMO-Maison de l'Orient, Lyon, 2000.
- PIETRI Luce, *Le Monde et son histoire, Epoques médiévales Ve-XVe siècles*, T. IV, *L'évolution particulière des mondes orientaux à la fin du Moyen Age*, Bordas / Laffont Paris, 1966.
- WIET Gaston, *Histoire de la nation égyptienne*, dirigé par Gabriel HANOTAUX T. V, «*L'Egypte arabe de la conquête arabe à la conquête ottomane*», Plon, Paris, 1937.

III - Ouvrages sur la période médiévale

- AYALON David, *Le phénomène mamelouk dans l'Orient islamique*, P.U.F., Paris, 1998.
- CLERGET Marcel, *Le Caire, étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Imprimerie E&R Schindler, 2 T., Le Caire, 1934.

- CLOT André, *L'Égypte des mamelouks (1250-1507)*, P.U.F., Paris, 1998.
- DUCCELLIER Alain, KAPLAN Michel, MARTIN Bernadette, *Le Moyen-Age en Orient*, Hachette Université, Paris, 1992.
- GARCIN Jean-Claude, *Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval Xe-XVe siècles*, vol. II, P.U.F., Paris, 1995.
- Ibid., *Grandes villes méditerranéennes du monde musulman médiéval*, publié sous la dir. de l'école française de Rome, 2000.
- KHLDOUN Ibn, *Le voyage d'Occident et l'Orient*, traduit et présenté par Abdessalam CEDDADI, éd. de Sindibad, Paris, 1986.
- MAKRIZI, *Description historique et géographique de l'Égypte*, traduit par Paul CASANOVA, Le Caire 1906.
- RAYMOND André, *Le Caire*, Fayard, 1993.
- RAVAISSÉ Paul, *Essai sur l'histoire et la topographie du Caire d'après Makrizi*, Ernest Leroux, Paris, 1889.
- PICARD Christophe, *Le monde musulman du XI^e au XV^e siècles*, SEDES, éd. coll. Campus Histoire, Paris, 2000.
- ROUX Jean-Paul, *L'Empire mamelouk d'Égypte*, Clio, Paris, 2002
- SAUVAGET Jean, *Historiens arabes*, pages choisies traduites et présentées, A. Maisonneuve, Paris, 1988.
- SOURDEL Dominique et Jeannine, *L'Islam médiéval*, P.U.F., Vendôme, 1998.
- WIET Gaston et RAYMOND André, *Les marchés du Caire*, traduction annotée du texte de Makrizi, I.F.A.O., Le Caire, 1979.
- WOLKOFF Oleg, *Le Caire 969-1969, histoire de la ville des Mille et une nuits*, I.F.A.O., Le Caire, 1973.